

1. Identité de l'emprunteur

Nom de la copropriété

Adresse rue, numéro, cp et localité

Numéro d'entreprise

Nombre de copropriétaires

Identité des copropriétaires

Nom	Prénom	Numéro national	Quote part dans la copropriété	
1				<input type="checkbox"/>
2				<input type="checkbox"/>
3				<input type="checkbox"/>
4				<input type="checkbox"/>
5				<input type="checkbox"/>
6				<input type="checkbox"/>
7				<input type="checkbox"/>
8				<input type="checkbox"/>
9				<input type="checkbox"/>
10				<input type="checkbox"/>
11				<input type="checkbox"/>
12				<input type="checkbox"/>
13				<input type="checkbox"/>
14				<input type="checkbox"/>
15				<input type="checkbox"/>
16				<input type="checkbox"/>

à cocher si le copropriétaire présente un retard de plus de 180 jours ou fait l'objet d'une procédure amiable ou judiciaire en cours.

2. Identification du Syndic

Nom du syndic

Numéro d'entreprise

Représenté par

Nom	Prénom	Fonction
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Adresse rue, numéro, cp et localité

Téléphone

E-mail

3. Demande de prêt

Montant entre 10.000,00 € et 30.000,00 €

Durée cochez la durée du prêt souhaitée

24 mois 30 mois 36 mois 48 mois 60 mois

4. But du prêt

Type de travaux détails

Coût des travaux

Montant à financer

Fonds propres investis

5. Engagements financiers

Nombre de crédits en cours

6. Déclaration du Syndic

Conformément à une décision de l'Assemblée Générale des copropriétaires du

Date

assemblée valablement constituée selon les quorums de présence requis par la loi et par les statuts de la copropriété, le syndic ci-dessus identifié:

- déclare avoir été nommé syndic de la copropriété identifiée ci-dessus ;
- certifie que son mandat de syndic est valable pour une durée de an(s) (maximum 3 ans) ;
- s'engage à communiquer à mozzeno les coordonnées (nom et adresse) de son successeur dans le cas où son mandat ne serait pas renouvelé par l'AG des copropriétaires à l'issue de son mandat / ou à communiquer la décision de l'AG des copropriétaires renouvelant de manière expresse son mandat ;
- certifie par la présente que la copropriété possède la personnalité juridique, vu la transcription de l'acte de base et du règlement de copropriété à la conservation des hypothèques ;
- déclare que l'opération de prêt à tempérament sollicitée par la Copropriété est conforme aux dispositions de la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent.

Sont annexés à cette demande :

- Association des copropriétaires
 - 2 derniers bilans
 - PV de l'assemblée générale qui :
 - valide la décision de réaliser des travaux (majorité de ½ des voix) ;
 - valide la décision de recourir à un crédit (majorité absolue) avec la mention express du montant du crédit, de sa durée, de son taux et de mozzeno comme fournisseur du crédit ;
 - valide le mandat spécifique du syndic pour signer le contrat de crédit au nom et pour le compte de l'association des copropriétaires (majorité absolue).
 - Devis pour les travaux (le montant des travaux TVAC doit couvrir au moins 90% du montant du crédit demandé)
- Carte d'identité du syndic ou si il s'agit d'une société du représentant du syndic et les statuts de la société.

Dès l'introduction de ce formulaire de demande auprès de mozzeno, la copropriété sera redevable d'un montant forfaitaire de 70,00 € au titre de frais d'analyse. Ce montant facturé par mozzeno doit être payé par la copropriété préalablement à l'analyse de sa demande. Le montant de 70,00 € reste dû même si le résultat de l'analyse du dossier par mozzeno s'avère être négatif.

7. Signature du Syndic

L'emprunteur atteste l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à

Le

Pour la copropriété, le Syndic : (signature)